

Informations de base

2006/0180(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Enquêtes sur les forces de travail: introduire le salaire de l'emploi principal comme variable obligatoire (modif. règl. 577/98/CE)

Modification Règlement (EC) No 577/98 [1997/0202\(CNS\)](#)

Subject

4.15 Politique de l'emploi, lutte contre le chômage

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	